



SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

Paris, le 06 février 2024,

À Messieurs

BONAIMÉ
Directeur Général
MAURER
Directeur Général Adjoint

DELMOTTE
Doyen IEA
DEVILLIERS et LIZEE
Asseseurs IEA

HENRY
Inspecteur Sciences et techniques des équipements

Objet : situation des enseignant·es d'agroéquipement au sein de l'Enseignement Agricole Public

Messieurs,

Le Collectif Agroéquipement du SNETAP-FSU, sous l'impulsion de ses adhérent·es professeur·es d'Agroéquipement réuni·es en groupe de travail le 25 janvier 2024, souhaite vous interpeller sur les conditions actuelles d'exercice de leur métier. Cette chaire est un des maillons essentiels des organisations pédagogiques de nos formations tant par l'évolution des technologies, l'augmentation de l'utilisation des matériels dans les métiers agricoles, forestiers et maritimes que par l'attrait qu'il suscite auprès de nombreu·ses apprenant·es. Dans le contexte actuel des réformes des référentiels et de réduction du volume d'heures global d'enseignement notamment depuis le passage au Baccalauréat Professionnel 3 ans, nous constatons que les horaires dédiés, les contenus à enseigner et les attentes, tant sociales que de la profession, ne sont objectivement plus en adéquation depuis plusieurs années. Les nouvelles orientations du Baccalauréat Professionnel Agroéquipement et du BTSA GDEA sont aussi sources d'inquiétude quant à la volonté de garder au sein du Ministère de l'Agriculture une réelle expertise dans ces domaines. Ceci d'autant plus que les problèmes de recrutement sont loin d'être résolus, posant la question des conditions de travail particulières liées à notre discipline, dont la gestion du matériel et des ateliers, et de la formation continue dont nous avons besoin.

Avec une moyenne d'un peu moins d'une centaine d'heures pour les 2 ans d'un Baccalauréat Professionnel qui correspondent à environ 1h30 de face-à-face élèves intégrant cours et TP, nous avons comme mission d'enseigner la connaissance et l'utilisation de toute une flotte de matériels complexes. Cela représente souvent des équipements très différents dont les technologies sont en évolution, dont il faut décrire les fonctions et fonctionnements internes et externes et rendre l'élève capable en pratique de les choisir, de les utiliser, d'effectuer les



réglages et de réaliser la maintenance de premier et second niveau. Ce sont, comme vous le savez, des enseignements qui nécessitent de la pratique afin être assimilés par nos apprenant·es. L'introduction dans les référentiels des attestations valant CACES ou la prudence lors de certaines maintenances délicates ou lors des premiers démarrages notamment, obligent à réaliser autant d'actes de formation et d'évaluation personnalisés particulièrement chronophages ou/et qui demandent des temps de préparation longs. La formation continue et l'adaptation aux nouvelles disciplines (robotisation, automatisation) des enseignant·es avec des habilitations adéquates (électriques entre autres) se doivent aussi d'être réellement prises en compte avec des plans de formation. À cela s'ajoute que ces apprentissages nous font souvent porter la responsabilité de la sécurité lors de l'utilisation des matériels manipulés en travaux pratiques, mais aussi lors des stages et dans les premières années de la vie professionnelle de l'apprenant·e.

Enfin, nous ne comprenons pas ces choix de réduction d'horaires continus alors que la maîtrise de l'Agroéquipement, de plus en plus liée aux conditions d'exploitation des terroirs, par des professionnel·les dédié·es ou des usager·ères averti·es, sera un des leviers incontournables pour réussir la transition agroécologique tout en permettant l'amélioration des conditions de travail et la viabilisation des exploitations.

Par ailleurs, nous sommes souvent pris à partie par les professionnel·les de terrain qui déplorent le manque de formation professionnelle des stagiaires ou des jeunes actifs. Critiques que nous jugeons le plus souvent justifiées, mais qui renforcent notre impression d'impuissance et de manque de moyens alors que, dans le même temps, nous sommes une des vitrines incontournables du recrutement de nos établissements.

Le Collectif Agroéquipement du SNETAP-FSU et ses militant·es restent résolument optimistes et volontaires pour que ces enseignements permettent une meilleure intégration professionnelle et une réelle maîtrise des équipements par les jeunes et par conséquent restent un facteur essentiel de leur liberté en tant que futur·es acteurs et actrices de leur secteur d'activité

Pour finir, il souhaite donc vous rencontrer afin de discuter avec vous des axes de développement possibles pour redonner à cette matière une vraie crédibilité face à nos élèves et aux professionnel·les.

Comptant vivement sur votre réponse, veuillez croire, Messieurs, en notre dévouement le plus sincère pour les personnels de l'EAP.

Pour le Collectif Agroéquipement du SNETAP-FSU,

Angélique BOURDALLÉ

Secrétaire Générale Adjointe en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire

Yoann VIGNER

Secrétaire national en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire